

Affaires courantes

dépit du fait que mon époux n'avait rien à voir dans l'entreprise, que cette entreprise allait bien et que j'étais maire de ma localité depuis trois ans.

Heureusement, les attitudes ont changé et c'est peut-être parce que les femmes occupent maintenant des postes de direction. Les deux derniers directeurs de la succursale de la Banque Royale dans ma localité étaient des femmes.

Certains comportements persistent, cependant. J'ai rencontré le mois dernier l'un des individus les plus chauvins qu'il m'ait été donné de rencontrer. Il affirmait que les femmes mariées ne devraient jamais être autorisées à travailler et que celles qui ont un emploi sont responsables du chômage chez les hommes. Il va sans dire que je ne l'ai pas écouté d'une oreille très sympathique.

• (1255)

Ce que j'ai trouvé extrêmement regrettable dans cette attitude, c'est le fait que l'homme qui exprimait cette opinion n'avait que 29 ans. Il a la mentalité des gens de l'époque des programmes d'action positive. Il croit que c'est à ses dépens que le gouvernement a adopté des mesures législatives prévoyant davantage de débouchés pour les femmes. Il se considère victime de discrimination.

On ne peut légiférer pour changer les attitudes. Pour prouver qu'elles ont leur place dans la société, les femmes doivent montrer à leurs collègues masculins qu'elles peuvent réussir aussi bien qu'eux, sinon mieux, dans un monde où les règles du jeu sont égales pour tous.

Je suis fière du fait que, pour obtenir mon siège à la Chambre des communes, j'ai dû justement faire cette preuve. Contrairement à certaines ministérielles, je n'ai pas été nommée comme candidate. Pour devenir candidate du Parti réformiste dans ma circonscription, j'ai dû battre cinq candidats masculins. À la réunion de mise en candidature, où il y avait plus de 600 délégués ayant droit de vote, j'ai remporté la victoire au premier tour. Durant la campagne électorale qui a suivi, tous les autres candidats des grands partis étaient des hommes. Il est évident que je les ai battus.

Je n'ai pas été traitée différemment parce que j'étais une femme. Les règles du jeu étaient égales pour tous. C'est comme cela que les choses sont censées se passer et cela s'impose. Pour établir une société où les hommes et les femmes sont considérés comme des partenaires égaux, nous ne devons pas faire payer aux jeunes d'aujourd'hui les péchés de leurs grands-pères.

Je suis heureuse de voir que les statistiques montrent que les femmes qui sortent de l'université obtiendront le même salaire que leurs collègues masculins. Il est vrai que ces femmes perdront du terrain lorsqu'elles quitteront temporairement le marché du travail pour avoir des enfants. La solution logique à ce problème, c'est que ces femmes et leur conjoint utilisent, dans la même proportion, leurs régimes enregistrés d'épargne-retraite pour combler la différence.

L'autre solution, ce serait que la science médicale trouve une façon pour que les hommes partagent les joies de l'accouchement. Cependant, même si la science parvenait à le faire, ce ne

serait pas très utile. Je pense que toutes les mères seront d'accord pour dire que le seuil de tolérance des hommes à la douleur n'est pas assez élevé pour survivre à un accouchement.

En cette célébration de la Journée internationale de la femme, je partage avec la secrétaire d'État l'objectif d'une véritable égalité entre les sexes. Je ne crois tout simplement pas que c'est par la voie législative qu'on pourra l'atteindre. On donne ainsi l'impression que les femmes sont incapables de parvenir à l'égalité en fonction de leur seul rendement.

Il est vrai que les femmes d'aujourd'hui seront confrontées au sexisme et à la discrimination dans leur vie. Cependant, comme un de mes collaborateurs l'a si bien dit, une femme doit déployer deux fois plus d'efforts qu'un homme pour obtenir la moitié de la reconnaissance. Heureusement, ce n'est pas particulièrement difficile! Le fait que cette citation vienne d'un homme est le signe que nous sommes sur la voie de l'égalité.

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le 65^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre. Il concerne les membres associés des comités permanents.

Monsieur le Président, je propose que le 65^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, présenté plus tôt aujourd'hui, soit adopté.

(La motion est adoptée.)

* * *

PÉTITIONS

LES GARDIENS DE PHARE

Mme Jean Payne (St. John's-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais présenter une pétition signée par plus de 200 habitants de ma circonscription de St. John's-Ouest. Cette pétition concerne l'automatisation des phares de Terre-Neuve.

Nous, soussignés, habitants du Canada, désirons attirer l'attention de la Chambre sur ce qui suit: que les côtes de Terre-Neuve et du Labrador sont parmi les plus dangereuses du Canada: que même avec les techniques les plus modernes, la navigation dans ces eaux entraîne des accidents mortels et que de nombreux gardiens de phares ont aidé des marins à survivre par des moyens qui sont au-delà de ce que peut faire la technologie. En conséquence, les pétitionnaires demandent au Parlement de reconnaître la valeur du service que fournissent les gardiens de phare et revienne sur sa décision d'automatiser.

• (1300)

Au début de la semaine, j'ai fait une déclaration concernant cette importante question. Je suis tout à fait d'accord avec cette pétition et je demande au Parlement qu'il reconsidère cette décision.